



Le 22 août 2022

## **Elections législatives des 12 et 19 juin 2022 Les Clefs de la parité en Occitanie**

### **Synthèse de quatre études réalisées entre le 3 juin et le 5 juillet 2022**

Entre le 3 juin et le 5 juillet 2022, l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie a réalisé quatre études sur la place des femmes aux élections législatives des 12 et 19 juin 2022 dans les 49 circonscriptions de notre Région. L'Observatoire vous invite à découvrir ses « **Clefs de la parité en Occitanie** ».

#### **1) Palmarès des candidatures**

Dans un premier temps, nous avons examiné la place accordée aux femmes par chacune des 18 formations politiques identifiées par le ministère de l'intérieur, département par département. Globalement, si la Région Occitanie, en légère progression par rapport à 2017, compte 43 % de candidates, elle se situe en dessous de la France entière (44,2 %). Au classement des départements, la Haute-Garonne et le Tarn sont en tête, avec quatre points au dessus de la moyenne nationale. La parité la plus faible se situe en Lozère (une seule circonscription), suivie de l'Aveyron pourtant doté comme le Tarn de trois circonscriptions, mais qui présente moins d'un quart de femmes. Quant aux partis, la palme revient aux extrêmes et la "cause nationale", promise par l'exécutif, se trouve bousculée. Ensemble ! Majorité présidentielle peine à se hisser au niveau de la parité.

[Lire le communiqué](#)

#### **2) Vers une Assemblée plus féminisée ?**

Après avoir apprécié la place des femmes au premier tour, nous l'avons étudiée pour le second.

La proportion de femmes candidates au second tour régresse de deux points par rapport au premier (43 % contre 41,1 %) . L'analyse comparative de la part des femmes et des hommes qui passent le filtre du premier tour permet d'identifier les départements les plus favorables aux femmes : les Pyrénées-Orientales, l'Hérault, le Tarn-et-Garonne, la Haute-Garonne et l'Ariège. Au palmarès des partis, Ensemble ! Majorité présidentielle est suivi de loin par la coalition de gauche NUPES, au coude à coude avec le Rassemblement national.

Des femmes ont été qualifiées dans dix circonscriptions dès le premier tour : en Ariège, dans l'Aude, le Gard, la Haute-Garonne, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales et le Tarn, où seule deux candidates sont demeurées en compétition le soir du premier tour. Ce résultat pouvait alors laisser préjuger d'une Assemblée plus féminisée. Une "embellie" que le deuxième tour n'a pas confirmée (*voir ci-dessous*).

[Lire le communiqué](#)

## **Infographie sur la part des femmes à l'Assemblée nationale depuis 1945**

### **3) L'Occitanie fait mieux que la moyenne française**

Notre troisième étude a porté sur les femmes élues, en juin, à l'Assemblée nationale.

Au niveau national, les chiffres révèlent que, cinq législatures après la promulgation de la loi fondatrice du 6 juin 2000, il faudrait encore 73 femmes de plus pour arriver à la parité. Le déficit se creuse : il n'en manquait "que" 65 en 2017 ! La XVI<sup>e</sup> législature, qui dénombre désormais 37,3 % de députées (au lieu de 38,6 % en 2017), sonnerait-elle le glas de l'embellie ?

L'Occitanie relève le gant. Elle élit un pourcentage de femmes supérieur à celui de la France entière (42,9 % contre 37,3 %). Elle confirme son avance de 2017. On peut se demander si les partis et groupements politiques y ont été plus "vertueux"? Ou bien ont-ils été influencés par un fait unique en France : la présence, sur le territoire régional, de femmes à la tête de cinq (Ariège, Aude, Gard, Lozère, Pyrénées-Orientales) des treize départements d'une Région, l'Occitanie, elle-même dirigée par une présidente, Carole Delga?

[Lire le communiqué](#)

[Infographie « Part des femmes à l'Assemblée nationale depuis 1945 »](#)

[Infographie « Femmes élues en Occitanie »](#)

### **4) Un renouvellement aux postes clefs de l'Assemblée, qui profite peu aux femmes**

L'Observatoire a conclu sa série de quatre analyses sur la place des femmes lors des élections législatives avec celle consacrée à leur accession aux quarante fonctions principales de l'Assemblée nationale.

Alors que la proportion de femmes dans l'Assemblée s'établit à 37,3 % (contre 38,6 % pour la précédente législature), seule deux d'entre elles président l'une des huit Commissions permanentes. Ce recul s'accompagne du retour aux vieilles habitudes qui consistent à leur attribuer des délégations moins prestigieuses. La très convoitée Commission des finances revient à un homme, tout comme la Commission des lois et la Commission de la défense nationale, alors qu'elles étaient occupées par deux députées lors de la précédente mandature.

Les femmes perdent sur tous les tableaux : recul de leur représentation de près de 2 points dans la nouvelle Assemblée, forte régression au niveau des Présidences de Commission et abandon de leur qualification pour des responsabilités à caractère plus régalien.

[Lire le communiqué](#)

**Contact : Geneviève Tapié**  
[emc.tapie.genevieve@wanadoo.fr](mailto:emc.tapie.genevieve@wanadoo.fr)

<https://observatoire-parite-occitanie.fr>